

en haut de la tête : le front et les tempes sont dégarnis ; il s'établit au sommet de la tête une tonsure qui va en s'élargissant ; mais il reste ordinairement en arrière et sur les côtés une couronne de cheveux plus ou moins étendue, plus ou moins épaisse, qui encadre le milieu du cuir chevelu, devenu lisse et luisant. Chez les femmes, les régions pariétales sont les premières dégarnies, et il est bien rare que la calvitie parvienne au même degré que chez les hommes. Très souvent l'alopecie est une simple déformation de la beauté de la tête, et elle n'entraîne aucun inconvénient ; chez quelques personnes, cependant, la perte des cheveux, en dégarnissant la tête, expose à quelques accidents consécutifs au refroidissement, c'est ainsi qu'on voit les coryzas, les douleurs rhumatismales et névralgiques de la tête se développer fréquemment et avec une grande facilité chez certaines personnes chauves.

Alopecie symptomatique. — L'alopecie n'est pas toujours l'effet de l'âge ou d'une disposition spéciale ; souvent elle est consécutive à une maladie dont elle n'est qu'un des effets, et alors, ou cette maladie siège dans une tout autre région que la tête, ou c'est une affection du cuir chevelu. Cette distinction dominant toute la thérapeutique de l'alopecie, nous devons encore l'établir.

Toutes les maladies graves sont susceptibles de produire la chute des cheveux ; ce phénomène survient comme un des symptômes de l'anémie et de l'affaiblissement de la vitalité, qui sont observés soit pendant le cours des maladies chroniques, à forme cachectique, soit à la suite des maladies aiguës. Dans ces différentes circonstances, outre la faiblesse de l'économie, on peut encore, pour expliquer la chute des cheveux, invoquer les défauts de soins et de propreté, ainsi que les sécrétions exagérées de sueur et d'humeur sébacée qui ont lieu sur le cuir chevelu. Parmi les maladies chroniques

qui amènent l'alopecie, nous citerons d'abord la phthisie pulmonaire : les sueurs abondantes qui recouvrent le tronc et la tête, dans la troisième période de cette affection, sont peut-être pour beaucoup dans la chute des cheveux ; nous mentionnerons ensuite la chlorose, dans laquelle on voit les cheveux se décolorer, devenir secs, ternes, et tomber dans une proportion plus ou moins grande.

L'alopecie est encore un des symptômes assez fréquents de la syphilis à la seconde période ; elle survient habituellement de deux à huit mois après le phénomène primitif ; quelquefois elle coïncide avec des éruptions spécifiques du cuir chevelu. Mais comme elle survient aussi en l'absence de toute affection locale de cette région, on doit la rattacher plus souvent à l'influence exercée par la maladie sur la santé générale. Dans une autre affection ; également constitutionnelle, dans la lèpre, on voit l'alopecie apparaître comme un symptôme habituel de la seconde ou de la troisième période, lorsque se montrent les tubercules, et surtout au moment où leur ulcération coïncide avec un affaiblissement général. La chute des cheveux s'accompagne ordinairement alors de la chute des sourcils, des cils, de la barbe et des poils de quelques autres régions. Dans ces diverses circonstances, il est rare d'ailleurs que l'alopecie soit complète.

Chez des personnes qui présentent les symptômes non équivoques de goutte, on rencontre assez souvent l'alopecie, pour que je me croie en droit de rattacher à cette maladie certaines alopecies survenant chez des gens encore jeunes, et chez lesquels on pourrait croire, au premier abord, à une alopecie idiopathique. Je pense même qu'on peut expliquer par le fait de la diathèse goutteuse beaucoup d'alopecies héréditaires, et alors, comme je l'ai déjà dit, la transpiration habituelle et abondante à la tête doit jouer un rôle important.

La chute des cheveux, comme je l'ai dit, survient souvent à la suite des maladies aiguës graves; c'est au moment de la convalescence qu'elle se manifeste. Les affections après lesquelles on observe les alopecies les plus considérables sont la fièvre typhoïde et les fièvres éruptives, et peut-être plus particulièrement la scarlatine. A la suite des couches, on voit habituellement les cheveux tomber dans une proportion quelquefois très considérable. Dans ces différents cas, comme dans les maladies chroniques, l'alopecie qui survient est un des symptômes de l'anémie qui accompagne la convalescence, et qui se traduit par la pâleur du visage, par l'amaigrissement et par la perte des forces. Elle est d'ailleurs susceptible de disparaître avec les autres symptômes d'affaiblissement général; chez quelques personnes cependant, les cheveux qui repoussent ne sont pas en aussi grand nombre que ceux qui sont tombés.

L'alopecie symptomatique d'une maladie qui ne siège pas au cuir chevelu ne se présente pas avec les caractères de l'alopecie idiopathique. Au lieu d'affecter, comme cette dernière, certaines régions de la tête, elle est disséminée, et elle atteint la totalité du cuir chevelu; tous les cheveux ne tombent pas, mais tous sont altérés; ils deviennent secs, grêles; la moindre traction les arrache, le peigne en enlève un grand nombre, et ils tombent spontanément de tous côtés, de manière qu'au bout d'un certain temps ils sont clairsemés, et la chevelure se trouve réduite dans une proportion plus ou moins considérable.

Je citerai encore comme des cas d'alopecie symptomatique toute spéciale l'absence de la barbe chez les eunuques et la chute des poils de la même région chez les hommes qui subissent l'opération de la castration.

Après avoir parlé de la chute des cheveux qui est le résultat d'une altération de la santé générale, je dois

passer aux faits d'alopecie consécutive à une maladie locale du cuir chevelu. Dans cette catégorie, nous rencontrerons toutes les maladies de la peau affectant la tête, et particulièrement l'érysipèle: à la suite de cette dernière affection, il n'est pas rare de voir les cheveux tomber presque complètement. Nous trouvons également l'alopecie dans le psoriasis, dans le pityriasis, dans l'eczéma, dans l'impétigo du cuir chevelu. L'acné sébacée concrète, qui se manifeste sous la forme d'une crasse molle, jaune ou grisâtre, recouvrant le cuir chevelu, s'accompagne de même d'une chute très notable des cheveux, laquelle persiste souvent après la guérison de la sécrétion morbide.

Mais on doit surtout signaler l'alopecie qui résulte des maladies parasitaires végétales, et qui survient dans les parties où siège le champignon. Contrairement à ce qui s'observe dans les maladies dont nous avons parlé antérieurement, au lieu d'être disséminée sur tout le cuir chevelu, l'alopecie est alors, ordinairement, circonscrite et bornée à l'endroit occupé par les parasites; elle devient cependant générale lorsque la couche parasitaire s'étend à tout le cuir chevelu. L'aspect des parties frappées d'alopecie varie d'ailleurs beaucoup suivant l'espèce du parasite. C'est ainsi que dans le favus, au moment où la tête est encore recouverte des croûtes jaunes, à godets, si caractéristiques, une partie des cheveux tombe; les autres sont secs, lanugineux et peu épais. Si la guérison est obtenue avant leur chute complète, quelques cheveux repoussent et s'ajoutent à ceux qui n'étaient pas tombés, mais généralement ils restent toujours clairsemés; ils ont d'ailleurs une sécheresse particulière, qui tient à la destruction des follicules sébacés annexés au conduit du follicule pileux. Pour un œil exercé, cet aspect sec et clairsemé de la chevelure suffit pour faire reconnaître l'existence antérieure de la teigne faveuse. Mais si la

maladie a duré longtemps, si les croûtes faviques ont recouvert et comprimé le cuir chevelu pendant plusieurs années, les follicules pileux finissent par s'atrophier complètement et par disparaître, et il en résulte une alopecie complète sur les points affectés. Dans les endroits qui ont été atteints, le cuir chevelu est sec, luisant, aminci, et ressemble à un morceau de parchemin ou de toile cirée. Dans l'herpès tonsurant, causé par la présence du trichophyton, la maladie se présente sous la forme de plaques arrondies sur lesquelles les cheveux sont cassés, tortillés et recouverts d'une poussière blanche. Si cette maladie n'est pas arrêtée par des moyens appropriés, elle peut également amener la destruction des follicules pileux et une alopecie persistante. Mais l'alopecie la plus remarquable est celle qui résulte de la pelade. Elle se manifeste au cuir chevelu, dans la barbe ou dans toute autre partie pileuse, d'abord par des plaques plus ou moins larges, ordinairement arrondies, complètement privées de cheveux, et sur lesquelles la peau, légèrement tuméfiée, est lisse et décolorée. Plus tard ces plaques s'élargissent, se réunissent, et l'alopecie peut devenir générale. Il n'est pas très rare de voir ainsi des malades atteints de cette affection singulière, chez lesquels il n'existe plus aucun poil sur la tête, sur la face et même parfois sur toute la surface du corps, si ce n'est quelques rares et légers poils follets.

Pronostic. — Le pronostic de l'alopecie varie suivant les causes qui la produisent. On doit considérer comme irrémédiables l'alopecie congénitale et celle qui survient par l'effet de l'âge, ainsi que la chute de la barbe chez les hommes privés de testicules. La calvitie idiopathique, dépendant d'une disposition spéciale inconnue, celle qui se manifeste chez les goutteux, est également incurable. Nous en dirons à peu près autant de l'alopecie qui survient dans les maladies chroniques, et en particulier

de celle qui accompagne la lèpre tuberculeuse. Heureusement il n'en est pas de même de l'alopecie qui accompagne la chlorose et la syphilis, ni de celle qui suit l'accouchement et les maladies aiguës. Après être tombés pendant un temps plus ou moins long, les cheveux repoussent, sinon d'une manière complète, au moins de manière à combler les plus grands vides. Dans la jeunesse, cette renaissance des cheveux est habituelle et souvent complète; mais à un âge plus avancé, lorsque les cheveux tombent à la suite d'une maladie accidentelle, l'alopecie peut être permanente.

Dans les maladies non parasitaires du cuir chevelu, l'alopecie n'est ordinairement que momentanée; on voit les cheveux repousser après la disparition de l'eczéma, de l'impétigo, du psoriasis et du pityriasis; si cependant la maladie a duré longtemps, si elle s'est développée chez une personne déjà âgée, les cheveux peuvent rester, pour toujours, grêles et clairsemés. Dans les maladies parasitaires affectant les régions pileuses, si le parasite n'est pas détruit promptement, et si la maladie se prolonge pendant plusieurs années, les follicules pileux peuvent être atrophiés, et il en résulte une alopecie incurable: cela se voit surtout pour le favus et pour la pelade.

Traitement. — Aucune affection n'a peut-être plus excité l'imagination des charlatans que l'alopecie: combien de cosmétiques, de lotions, de pommades, sont annoncés et vendus tous les jours, avec la prétention, habituellement chimérique, de faire repousser les cheveux tombés.

Lorsqu'on veut s'occuper sérieusement du traitement de l'alopecie, il est essentiel de se rappeler les distinctions que nous avons admises, et surtout d'avoir présentes à l'esprit les causes sous l'influence desquelles elle se produit; c'est le seul moyen d'établir un traitement rationnel de l'alopecie et de réussir quelquefois

à arrêter la chute des cheveux aussi bien qu'à en favoriser la reproduction.

En effet, il est inutile de rien entreprendre contre l'absence congénitale des poils, contre l'alopecie sénile, ni contre celle qui survient à la suite de la castration. Quant à l'alopecie idiopathique, on pourra tenter de s'opposer à ses progrès, en cherchant à ranimer la vitalité des follicules pileux à l'aide de lotions ou de pommades excitantes. Les frictions avec des liqueurs aromatiques, pures ou coupées avec de l'eau, telles que l'alcoolat de mélisse, d'arnica, de romarin, ou simplement avec du rhum ou de l'eau-de-vie; les onctions avec des pommades astringentes et excitantes, ont été quelquefois suivies d'un succès plus ou moins complet. Parmi ces pommades, nous signalerons surtout la pommade dite de Dupuytren, dans laquelle entre une certaine dose de teinture de cantharides. On peut encore employer avec avantage le tannin, l'acide gallique, l'huile de ricin, une petite dose d'huile de croton, toutes substances qu'on emploie mélangées à de l'huile d'amandes douces ou à de la moelle de bœuf. Malheureusement, le plus ordinairement, ces moyens thérapeutiques rationnels ne réussissent pas mieux que toutes les liqueurs et toutes les pommades secrètes des coiffeurs et des parfumeurs.

La thérapeutique est plus heureuse lorsqu'il s'agit de l'alopecie consécutive à la chlorose, et à l'anémie qui suit les couches et les maladies aiguës graves. La chute des cheveux étant alors un des symptômes de la débilité générale, c'est elle qu'il faut d'abord combattre par une médication reconstituante, dont les préparations de fer et de quinquina, aidées d'un régime analeptique, feront la base principale. Chez les chlorotiques, chez les individus profondément débilités, les lotions et les douches d'eau froide, le séjour à la campagne, une cure d'eau minérale, sulfureuse ou ferrugineuse, seront souvent utiles.

Mais en même temps qu'on prescrira cette médication générale, on doit employer également quelques moyens locaux : la première précaution à prendre pour arrêter l'alopecie, c'est de couper les cheveux à un centimètre de longueur, et de revenir à cette opération deux ou trois fois, à quinze ou vingt jours de distance; puis on emploiera en onctions ou en frictions les liqueurs toniques ou les pommades excitantes dont nous venons de parler. Dans ces cas spéciaux, nous recommanderons surtout les lotions avec l'alcoolat de romarin ou avec l'huile de ricin; puis la pommade au tannin ou à l'acide gallique, comprenant environ un vingtième de tannin et un trentième d'acide gallique. Je me suis souvent très bien trouvé, dans ces circonstances, d'une pommade comprenant 60 grammes de moelle de bœuf, 30 grammes d'huile de ricin et 3 grammes d'acide gallique.

Les mêmes principes que nous venons d'exposer sont applicables à l'alopecie syphilitique : outre le traitement spécial de la maladie principale, on doit combattre la chute des cheveux par la médication reconstituante et par les moyens locaux dont nous venons de parler. Lorsqu'il s'agit d'individus jeunes, on voit très souvent les cheveux repousser; mais lorsque les individus atteints de syphilis sont d'un certain âge, ou lorsqu'ils ont une certaine disposition à perdre leurs cheveux, la maladie vient très souvent hâter la calvitie. Je n'ai pas besoin de dire que la chute des cheveux, dans la syphilis, n'est pas une contre-indication à l'administration du mercure, si ce médicament est indiqué par la nature des accidents; il n'est nullement prouvé que les préparations mercurielles fassent tomber les cheveux, et le meilleur moyen d'arrêter l'alopecie est de guérir au plus vite la maladie générale sous l'influence de laquelle elle se produit.

Quant à l'alopecie qui accompagne les maladies du cuir chevelu, elle ne demande pas de traitement spécial, et il

faut bien se garder alors des lotions ou des onctions excitantes dont nous venons de parler ; la meilleure manière d'en arrêter les progrès, c'est de combattre la maladie principale par les moyens appropriés à sa nature. Lorsqu'il s'agit d'affections parasitaires, il est très important d'attaquer le plus tôt possible le cryptogame par les moyens susceptibles de le détruire, afin de ne pas attendre que les follicules soient atrophiés et que l'alopecie soit considérable. Je ne dois pas d'ailleurs entrer ici dans des détails qui appartiennent à chacune des maladies qui affectent le cuir chevelu et les régions pileuses ; j'insiste seulement sur la nécessité de traiter la maladie, sans s'occuper spécialement de l'alopecie.

Avant de terminer, je dois rappeler ce que j'ai dit des inconvénients possibles de la calvitie, qui devient, pour certaines personnes, l'occasion de coryzas, et de douleurs névralgiques ou rhumatismales dans la tête ; il y a alors pour elles nécessité d'obvier à la nudité de la tête au moyen d'une coiffure habituelle ou d'une chevelure artificielle, appelée vulgairement perruque et faux toupet. L'emploi de ces moyens prothétiques constitue le traitement palliatif de l'alopecie céphalique permanente ou transitoire.

2° Difformités des ongles.

a. Onychogryphose.

Comme les poils, les ongles peuvent pécher par excès ou par défaut de développement ; je parlerai d'abord de l'hypertrophie des ongles (*onychogryphose*), caractérisée par l'allongement et l'épaississement de la lame cornée, qui quelquefois même se recourbe à son extrémité libre. Tantôt l'ongle conserve sa surface lisse ; tantôt il est inégal, rugueux, noirâtre, et il peut même prendre l'aspect

d'une véritable corne. Cette altération affecte rarement tous les ongles, souvent même elle n'en atteint qu'un seul, et alors plus particulièrement celui qui appartient au gros orteil. Au lieu d'être congénitale comme beaucoup de difformités, la déformation hypertrophique des ongles est habituellement acquise et accidentelle : elle survient à la suite d'un traumatisme, d'une pression habituelle par un travail professionnel, comme chez les cordonniers, qui présentent l'ongle du pouce gauche épaissi et dur, avec un bord libre écaillé par l'alène ; elle se produit aux pieds par l'usage d'une chaussure trop dure ou trop étroite. Chez les vieillards, par le seul fait de l'âge, il n'est pas rare de voir aux pieds plusieurs ongles devenir épais, rugueux et d'une couleur plus foncée. Dans certaines maladies de la peau, et principalement dans l'eczéma et dans le psoriasis, dans quelques cas de syphilis, les ongles deviennent inégaux, secs, cassants, et la partie cornée est repoussée au-dessus du lit de l'ongle par une substance dure et sèche qui n'est autre chose que de l'épiderme.

Le traitement de l'onychogryphose est tout mécanique ; il consiste dans l'incision des ongles trop longs et dans l'ablation des aspérités, soit par des instruments tranchants, soit par des limes. Néanmoins, lorsque les difformités des ongles sont en rapport avec l'eczéma, avec le psoriasis ou avec la syphilis, le traitement général dirigé contre ces maladies finit par en amener la disparition, qui n'a lieu que lentement et ordinairement plus tardivement que les autres altérations de la peau. Il est évident que lorsque l'épaississement des ongles des orteils est dû à une pression causée par la chaussure, la première chose à faire est de supprimer la cause par l'emploi de chaussures plus larges ou plus appropriées à la forme du pied.